Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240925-DEL20240925_23-AR
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

cerfa
N°12156*06

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781#02 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
☒ **en numéraire (argent)**	☐ première demande	☐ **fonctionnement global**	☒ **annuelle ou ponctuelle**
☐ **en nature**	☒ renouvellement (ou poursuite)	☒ **projets(s)/action(s)**	☐ **pluriannuelle**

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées https://lannuaire.service-public.fr/) :

☐ **État - Ministère**.....
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.) .....

☐ **Conseil régional**.....
Direction/Service.....

☐ **Conseil départemental**.....
Direction/Service.....

☐ **Commune ou Intercommunalité**.....
Direction/Service.....

☐ **Établissement public**.....

☐ **Autre (préciser)**.....

Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240925-DEL20240925_23-AR
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : COMMUNE DE DAX MAIRIE

Sigle de l'association : Site web:

1.2 Numéro Siret: 214000887 00015

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en prefecture:
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Date :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social :

MAIRIE

COMMUNE DE DAX

RUE SAINT PIERRE

Code postal : 40107 Commune : DAX CEDEX

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : DUBOIS Prénom : Julien

Fonction : Maire

Code postal : 40107 Commune : DAX CEDEX

Téléphone :0558568000 Courriel: Courriel : cabinet@dax.fr

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : BERNARD DARJO Prénom : Maylis

Fonction : directrice Maison des Citoyens

Téléphone : 05 24 62 70 38 Courriel : mdarjo@dax.fr

Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240925-DEL20240925_23-AR
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

2. Relations avec l'administrateur

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément	attribué par	en date du

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? ☐ oui ☒ non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? ☐ oui ☒ non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? *(indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)*

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales non ☒ oui ☐

Si oui, lesquelles ?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée : ☐

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240925-DEL20240925_23-AR
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

5. Budget de l'association

Année 20.... ou exercice du ..... au .....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	

[1] Ne pas indiquer les centimes d'euros.

[2] L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

[3] Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

6. Projet – Objet de la demande

Remplir une « rubrique *6 - Objet de la demande* » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? ☒

☒ Dans le cadre d'un contrat de la ville (précisez lequel) : 40 - CA du Grand Dax

☐ Hors contrat de la ville

Intitulé :

LE VIVRE ENSEMBLE DANS LES QUARTIERS DACQUOIS

Objectifs

- Favoriser les rencontres entre habitants
- Lutter contre l'isolement
- Favoriser le lien social, la mixité et les liens intergénérationnels
- Favoriser le lien en pairs
- Développer les compétences des habitants
- Animer les quartiers avec des actions en pied d'immeuble
- Favoriser l'accès à la culture

Description

La Maison des Citoyens dans le cadre de ses missions de service au public et du dispositif adulte relais souhaite maintenir les actions de vivre ensemble dans les quartiers prioritaires nécessaire au bien vivre son quartier.

Pour se faire, elle développe plusieurs projets:

1. Les thé ou café:

Tous les mardis (Gond) mercredis (Cuyès) et vendredis (Sablar), une instance ouverte à tous en pied d'immeuble de 2h permet de réunir autour d'un café les habitants et les partenaires inscrits dans une démarche d'aller vers.

Durant cette séance, les habitants se rencontrent, échangent, s'entraident mais aussi bénéficient d'un temps d'information amené par différents partenaires comme l'ADAVEM JP 40, les infirmières en santé publique, le Ligue des Droits de l'Homme, pôle emploi.... L'information peut être collective mais au regard des situations et des questionnements elle peut être traitée de manière individuelle.

Lors de ces temps à raison d'une séance par mois et par quartier, nous sollicitons l'intervention de l'écrivain public qui facilite les différentes démarches administratives.

2. Tous à l'eau

Ce projet est un temps d'animation spécifique pendant la période estivale. En pied d'immeuble, nous

Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240925-DEL20240925_23-AR
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

amenons structures gonflables animations diverses sur le temps d'un après-midi afin de permettre notamment aux familles de bénéficier d'un temps d'animation gratuit et sur le quartier. En fin de journée nous invitons les habitants à se réunir autour d'un moment convivial en développant un repas à partager accompagner d'un concert.

Cette animation est une réelle réussite chaque année et permet aux quartiers de vivre un moment festif et convivial.

3.Atelier Court métrage

10 habitants des quartiers se réunissent depuis 2 ans autour de la création de court métrage avec comme thématique l'environnement. Questionnés par la propreté de leurs quartiers, ils ont à cœur de créer ce petit film afin de sensibiliser les habitants sur les déchets et la planète.

En phase de tournage, ce court métrage est accompagné par des professionnel du cinéma. Une diffusion sera prévue sur chaque quartier et dans une salle dacquoise afin de valoriser le projet dernier trimestre 2024.

4. Le camion théâtre

Après avoir observer une certaine dynamique sur les quartiers et une volonté de jeunes et familles à se réunir autour de la chanson, nous souhaitons faire appel au camion théatre pour une semaine d'animation en pied d'immeuble à Cuyès en partenariat avec la prévention spécialisée du département, l'association Cuyès Culture et Loisirs et Lattitude Productions.

L'objectif étant de réunir les habitants autour de différents temps conviviaux (repas, déjeuner...) et de mobiliser le camion comme une scène ouverte. Ces différents temps permettront de favoriser le lien social et le vivre ensemble et ainsi élaborer avec les habitants des actions qu'ils souhaiteraient bénéficier, proposer, mener.

5. Le conseil Citoyens

La Maison des Citoyens souhaite reconstituer et faire revivre le conseil citoyen. De part notre positionnement en pied d'immeuble nous pouvons remobiliser les membres et accompagner les différentes initiatives. En tant que service municipal, nous pourrons faciliter les démarches.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Age : Tous âges

Sexe : Mixte

Territoire :

Veuillez préciser le(s) noms du(des) quartier(s) concerné(s) par le contrat de la ville :

CA du Grand Dax

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) **:**

--> Moyens humains

- l'ensemble de l'équipe de la Maison des Citoyens (6 agents + la direction en support)

- les différents partenaires mobilisés et mobilisables

--> Moyens matériels

tables, bancs chaises espace de proximité denrées alimentaires fournitures de petit équipement

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)l'action/projet	3	0.2
Adultes-Relais (AR)	3	0.8
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"	1	0.1
Bénévoles	30	0.2

Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240925-DEL20240925_23-AR
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ? ☐ oui ☒ non
Si oui, combien (en ETPT) : 0

Date ou période de réalisation : du (le) 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation : indicateurs proposes au regard des objectifs ci-dessus

- satisfaction des habitants
- mobilisation des partenaires
- nombre de projets co-construits avec les habitants
- nombre de rencontres et nombres d'instances
- participation des publics

Précisions sur les bénéficiaires

Nombre total de bénéficiaires : 300

[4] Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

7. Budget[5] du projet

Année 2024

CHARGES	RESSOURCES
60 - Achats 10 200,00 € Prestations de services 5 700,00 € 2700 prestataire structures gonflables 1000 karaoké 2000 prestataire court métrage Achats matières et fournitures 4 500,00 € 3000 alimentation des différents projets 1500 fournitures de petit équipement Autres fournitures 0,00 € 61 - Service extérieurs 2 000,00 € Locations 2 000,00 € camion théâtre Entretien et réparation 0,00 € Assurance 0,00 € Documentation 0,00 € 62 - Autres services extérieurs 300,00 € Rémunérations intermédiaires et honoraires 0,00 € Publicité, publication 300,00 € flyers Déplacements, Missions 0,00 € Services bancaires, autres 0,00 € 63 - Impôts et taxes Impôts et taxes sur rémunération 0,00 € Autres impôts et taxes 0,00 € 64 - Charges de personnel 84 204,00 € Rémunération des personnels 71 360,00 € 56960€ poste adulte relais 14400€ postes de la Maison des Citoyens concernés par les projets Charges sociales 12 844,00 € Autres charges de personnel 0,00 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services 600,00 € Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services 600,00 € inscription des habitants à la maison des citoyens 73 - Dotations et produits de tarification Dotations et produits de tarification 0,00 € 74 - Subventions d'exploitation 96 104,00 € Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités 8 000,00 € 40-ETAT-POLITIQUE-VILLE 8 000,00 € Conseil-s Régional(aux) 2 000,00 € NOUVELLE AQUITAINE (CONSEIL REGIONAL) 2 000,00 € Conseil-s Départemental (aux) 0,00 € Communautés de communes ou d'agglomérations 2 000,00 € 40-CA GRAND DAX 2 000,00 € Commune(s) 31 848,00 € DAX (40100) 31 848,00 € Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) 3 840,00 € 10-CAF 3 840,00 € Fonds européens (FSE, FEDER, etc.) 0,00 € L'agence de services et de paiement (emplois aidés) 48 416,00 € Aides privées (fondation) 0,00 € Autres établissements publics 0,00 €

Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240925-DEL20240925_23-AR
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de gestion courante	0,00 €	756.Cotisations	0,00 €
66 - Charges financières		758.Dons manuels - Mécénat	0,00 €
Charges financières	0,00 €	750.Autres produits de gestion courante	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
Charges exceptionnelles	0,00 €	Produits financiers	0,00 €
68 - Dotation aux amortissements		77 - Produits exceptionnels	
Dotation aux amortissements	0,00 €	Produits exceptionnels	0,00 €
69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	0,00 €	789 - Report de ressources affectées et non utilisées sur des exercices antérieurs	0,00 €
Charges indirectes		79 - Transfert de charges	
Charges fixes de fonctionnement	0,00 €	Transfert de charges	0,00 €
Frais financiers	0,00 €	Ressources propres affectées au projet	
Autres charges indirectes	0,00 €	Autofinancement (insuffisance prévisionnelle)	0,00 €
Exédent prévisionnel (bénéfice)	0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		870 - Bénévolat	0,00 €
860 - Secours en nature	0,00 €	871 - Prestations en nature	0,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	0,00 €	875 - Dons en nature	0,00 €
862 - Prestations	0,00 €		
864 - Personnel bénévole	0,00 €		
Total des Charges	**96 704,00 €**	**Total des ressources**	**96 704,00 €**

[5] Ne pas indiquer les centimes d'euros.
[6] L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs
[7] Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

8. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240925-DEL20240925_23-AR
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.